



Bulletin Municipal d'Information AMPUS

Avril 2009 — n° 4



Le mois de mars est celui où toutes les communes élaborent leur budget. C'est un acte important car il conditionne la mise en œuvre de tous les investissements qui seront réalisés au cours des mois à venir. Cette année la conjoncture économique nous invite à la prudence en matière de dépenses surtout à cause d'un certain manque de lisibilité quant aux subventions qui pourront nous être attribuées par nos partenaires conventionnels. J'ai donc demandé à l'adjoint aux finances, M. Hugues Martin, de monter le budget en se référant aux consignes suivantes :

- Ne pas avoir recours à l'emprunt.
- Ne pas augmenter les taxes locales.
- Maintenir les dépenses de fonctionnement au niveau de 2008.
- N'inscrire en section d'investissement que les dépenses incontournables (Station d'épuration de Lentier, adduction d'eau des quartiers pour profiter de l'opportunité des travaux d'enfouissement des lignes EDF sur la commune...).
- Inscrire les autres investissements prévus par des délibérations modificatives au fur et à mesure des notifications des subventions.

En suivant ces directives de prudence je pense que nous pourrons, cette année encore, investir 298 709 € au budget communal et 833 716 € au budget eau et assainissement, tout en préservant notre bonne santé financière.

En avril/mai, EDF va procéder à l'enfouissement de la plupart des lignes à moyenne tension sur notre territoire. Cette entreprise va donc ouvrir des tranchées de l'Eglisonne jusqu'à la Bellière (première phase) puis du restaurant le Noéls jusqu'à la citerne de Collefrat en passant par le domaine Ste Anne. La commune en profitera pour poser des tuyaux d'eau dans ces tranchées. Ainsi, en fin d'année, la première phase d'adduction d'eau des quartiers sera terminée avec la pose de tuyaux jusqu'au col de la Grange et jusqu'à la Font du Pommier.

De plus, en septembre, le Conseil Général va renforcer le mur de soutènement de la route départementale entre le Bd Clemenceau et le quartier St Roch. La commune en profitera pour effacer les réseaux EDF sur cette portion.

A l'occasion de ces travaux il faudra probablement remettre en double sens la rue Neuve car aucune voiture ne pourra emprunter la route entre le Bd Clemenceau et la Bellière. Il va y avoir beaucoup de perturbations de la circulation sur le village et sur la commune. Je compte sur votre compréhension et votre patience pour que ces désagréments se déroulent dans la bonne humeur.

Les travaux de construction de la station d'épuration de Lentier ont débuté. Ils devraient se terminer début juillet 2009.

Afin de répondre aux attentes des riverains piétons de la rue des Lauves qui se plaignent de la mauvaise qualité du revêtement de la chaussée entre la place de la Mairie et les escaliers du lavoir, la CAD va enlever le calada qui a été mal posé. Un revêtement identique à celui de la Montée de l'Eglise sera posé. Les travaux doivent débuter au mois de mai 2009.

Suite aux actes de vandalismes qui se sont déroulés sur nos parkings en début d'année et pour répondre à la juste inquiétude des personnes qui ne possèdent pas de garage pour mettre en lieu sûr leur véhicule, le conseil municipal a décidé de mettre sous vidéo surveillance les trois parkings de notre village. Ces travaux débuteront dès que la notification de subvention de l'Etat nous sera notifiée.

Les beaux jours arrivent et on constate de plus en plus de chiens divaguant dans le village. Le garde champêtre s'est donc vu contraint d'en mettre en fourrière. Avant d'en arriver à cette extrémité, je demande à tous les propriétaires de garder en permanence à la vue et à la voix leur chien et au besoin de les tenir en laisse.

D'autre part, j'ai demandé au garde champêtre de verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur animal sur la voie publique.

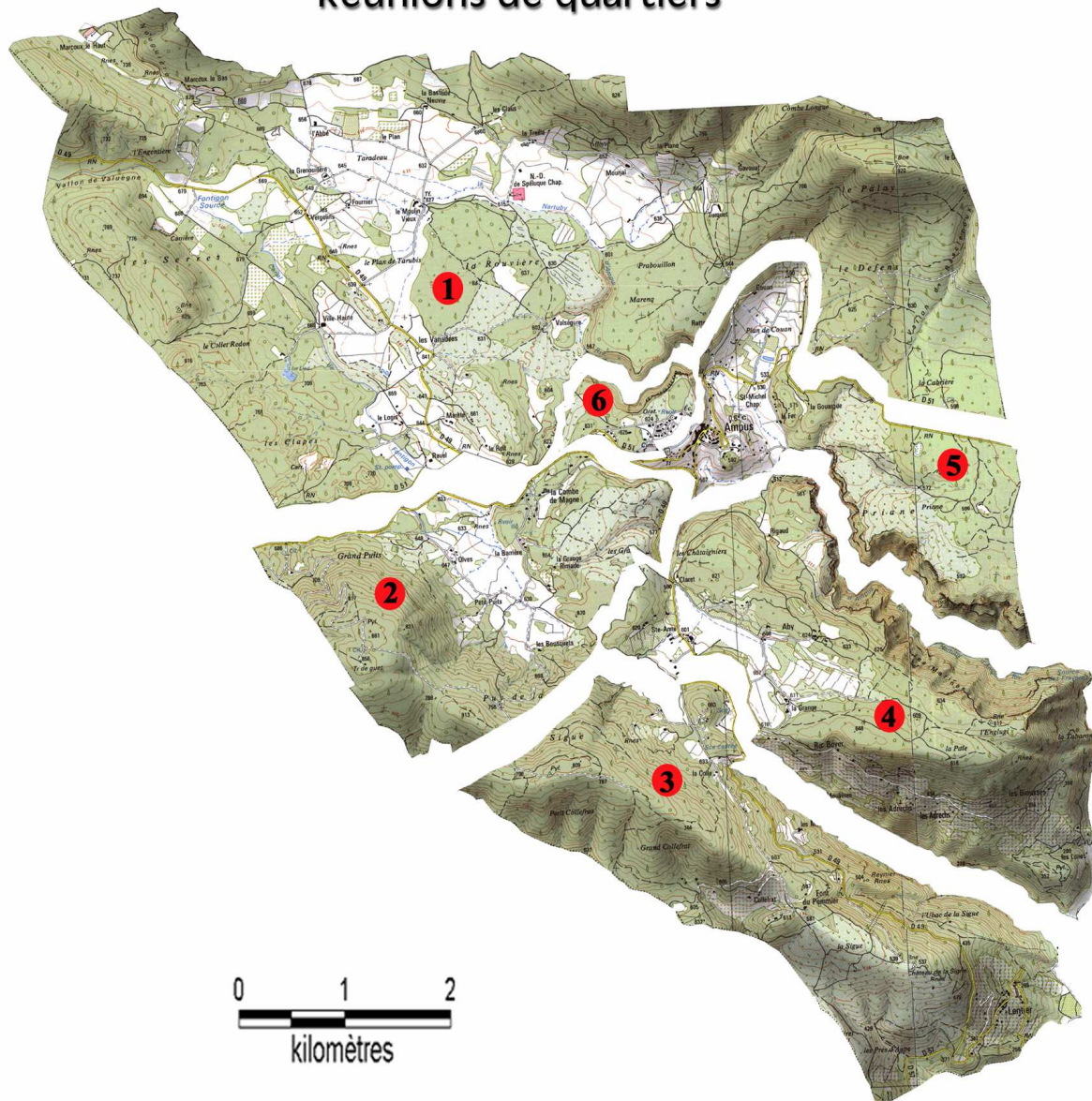
Au cours du mois de mai nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des différentes réunions de quartiers programmées dans ce bulletin. Venez nombreux car c'est un moment privilégié d'échange entre le maire et ses administrés. Tous les sujets peuvent être abordés qu'ils concernent votre quartier, la commune ou la gestion communale. A Bientôt.

Avec tout mon dévouement
Le Maire : Patrick VIGNAL

REUNIONS DE QUARTIERS

Comme les années précédentes, des réunions « Mairie-Administrés » sont organisées par quartiers selon la carte et le planning ci-dessous.

Réunions de quartiers



SECTEURS	QUARTIERS	DATES	LIEU
1	Le Plan, de Marcoux à Turquet	Mardi 19 mai à 18h30	Salle du conseil municipal
2	La Combe de Magne, Grange Rimade et Olves		
3	Collefrat, la Sigue et Lentier	Mercredi 20 mai à 18h30	
4	Du Claret, Plan d'Aby, la Grange, les Adrechs jusqu'aux Lones		
5	Ampus le village, Couan, le Fer et Prannes	Mardi 26 mai à 18h30	
6	Avenue Paul Emile Victor, l'Eglisonne, la Glione et le Nord de la RD 51	Jeudi 28 mai à 18h30	

ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2009

Pour la deuxième année, la commune organise en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques du Var un accueil de loisirs éducatifs pour les enfants âgés de 3 à 13 ans. Le centre, situé dans les bâtiments scolaires, sera ouvert du lundi 6 juillet 2009 au vendredi 21 août 2009.

La réception des enfants aura lieu le matin de 7h30 à 9h00 et la sortie le soir de 17h00 à 18h30.

Une réunion d'information aura lieu le : MERCREDI 27 MAI 2009 à 18h30 - Salle polyvalente de l'Eglisonne.
Les inscriptions auront lieu en mairie du lundi 4 mai 2009 au samedi 20 juin 2009, puis directement au centre à son ouverture.

CONTENEUR A MONSTRES DE COUAN : NOUVELLE REGLEMENTATION

La fermeture du Balançon interdit dorénavant aux utilisateurs du conteneur à monstres de Couan d'y jeter de la ferraille, des appareils ménagers électriques, des pneus et des végétaux.

Le conteneur à monstres ne reçoit plus que des déchets ultimes tels : vieux mobilier, canapés, literie, portes fenêtres, vieilles planches...

En conséquence, tous les usagers qui souhaitent se débarrasser de leurs déchets verts, ferraille, appareils ménagers électriques ou autre matériaux recyclables doivent les transporter à la déchèterie de Draguignan Salamandrier.

Des études sont en cours afin qu'une mesure d'urgence soit mise en place avant l'été si possible sur le site de la décharge route de Châteaudouble. Des conteneurs de recyclage y seront installés dans l'attente de la construction d'une mini déchèterie.

Le Maire demande à tous de faire preuve de civisme : ne nous laissons pas aller à jeter des détritiques dans des lieux non prévus à cet effet ... Protégeons notre environnement !!!

Heures d'ouverture de la déchèterie de Draguignan située au Salamandrier :

Du Lundi au Samedi de 11h00 à 17h30

Le Dimanche matin de 08h00 à 12h00

Tel : 04 94 85 00 91

ADDUCTION D'EAU : TROISIÈME PHASE TERMINÉE

En janvier dernier a débuté la troisième phase des travaux d'adduction d'eau potable (AEP) partant du croisement Moulin Vieux - La Bastide Neuve en direction des Fourniers, La Grenouillère et les Vergelins.

Dans le courant avril 2009 l'arrivée de l'eau potable sera une réalité dans ces quartiers excentrés, puisque seize branchements vont permettre aux habitants de se raccorder au réseau d'eau.

C'est la DDEA et son ingénieur Guillaume Henck qui ont assuré la maîtrise d'œuvre, les travaux de pose des canalisations sur 1km 200 ont été réalisés par l'entreprise SNTC Thierry Castillon de Salernes. Véolia Eau est chargée de la pose des compteurs à la demande. M. Alain Poilpré, conseiller municipal, ancien ingénieur, a supervisé les travaux durant toute la durée du chantier.

Le montant de la facture des travaux hors maîtrise d'œuvre s'élève à 147 116,37 € TTC et si le raccordement au réseau est gratuit, seuls les frais des branchements seront à la charge des clients. Cette dernière phase a été réalisée avec succès et la prochaine grande étape débutera bientôt pour amener l'eau courante dans les quartiers sud du territoire.



PUITS DES « BŒUF »

D'autre part le périmètre de protection immédiat du forage du puits des « Bœuf », route de Tourtour, est également terminé. Les travaux de débroussaillage ont été réalisés du 28 novembre au 5 décembre 2008 par l'entreprise J-M Charrier. Le réajustement pour le bornage a été effectué le 2 mars 2009 par le cabinet de géomètres Amayenc. La clôture et le portail ont été posés entre le 16 et le 26 mars par la société Midi Clôture sur une longueur de 256 mètres. Le montant total des travaux est de 20 725,48 € TTC.

INFORMATIONS DIVERSES

- Des musiciens amateurs souhaitent créer une association, si vous êtes intéressés contactez R. LUCCI ou D. MARTIN.
- Réunion des « cordons bleus » pour la Balade Gourmande 2009 le vendredi 15 mai à 18h30 - Salle des Jeunes.

PARLONS FINANCES

Une bonne partie de la séance du conseil municipal du 31 mars 2009 a été consacrée aux finances communales avec notamment le vote du compte administratif 2008, l'affectation des résultats, le vote des taux d'imposition 2009 et le vote du budget primitif 2009.

Le compte administratif de la commune (le bilan de l'année écoulée) laisse apparaître un résultat de fonctionnement de 207 000 € et un résultat de clôture d'investissement de 66 000 €.

En ce qui concerne le budget Eau et Assainissement, le résultat de la section d'exploitation est de 161 000 € et le résultat de clôture d'investissement s'établit à 206 000 €.

Globalement, c'est d'une somme de 640 000 €, à laquelle s'ajoute l'autofinancement de l'année 2009 et les subventions, que la commune dispose pour réaliser ses opérations d'investissement (restes à réaliser de l'exercice 2008 et nouveaux investissements 2009).

C'est toujours avec la même volonté de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et, dans la mesure du possible, de ne pas emprunter, que la municipalité entend réaliser ses investissements. Cette année encore, les taux sont restés stables à savoir :

Taxe d'habitation	9,09 % (taux moyen communal Var 2008 : 14,37)
Foncier bâti	15,83 % (taux moyen communal Var 2008 : 20,77)
Foncier non bâti	41,57 % (taux moyen communal Var 2008 : 61,64)

Budget primitif 2009 : Au niveau du fonctionnement, il a fallu tenir compte, cette année, d'une part de la baisse des taxes additionnelles aux droits de mutation due à la chute du marché de l'immobilier, et, d'autre part, de l'incertitude sur le montant des subventions d'investissement qui nous seront allouées en 2009 par le Conseil Général. Ces deux facteurs nous ont conduits à resserrer les dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

Les principaux investissements qui seront réalisés en 2009 sont les suivants :

Station d'épuration de Lentier :	350 000 €
Adduction d'eau vers le quartier de Collefrat et le Col de la Grange :	275 000 €
Rénovation du Centre Ancien :	106 000 €
Travaux de voirie :	68 000 €
Dernière tranche d'extension du réseau d'eau à la Bastide Neuve :	162 000 €

Le montant total des dépenses d'investissement s'élèvera en 2009, (budget Communal et Budget Eau et Assainissement confondus) à plus de 1 100 000 €. Cette année encore, aucun emprunt ne sera contracté.

C.C.A.S. VOYAGE EN CAMARGUE

Le C.C.A.S. d'Ampus organise le 26/05/2009 un voyage d'une journée en Camargue avec repas du midi aux Saintes Marie de la Mer, puis balade en bateau et visite du Parc Régional au bord de l'étang de Vacares.

Tous les ampusiens âgés de 60 ans et plus intéressés peuvent s'inscrire en Mairie auprès de Mme Yvette Bonnifay. Une participation de 30 € / personne est demandée lors de l'inscription.

C.C.A.S. VISITE DU CAMP DE CANJUERS

Le C.C.A.S. d'Ampus organise le mercredi 8 juillet 2009 une visite du Camp de Canjuers (Chardan, Chardouin, Lagne, etc ...). Un repas sera servi au « mess » pour 20 € / personne.

Inscrivez-vous auprès d'Yvette Bonnifay avant le 19 juin 2009. Attention : nombre de places limité à 40.

C.C.A.S. TRANSPORT AUX MARCHÉS

Le C.C.A.S. d'Ampus propose, aux personnes âgées de 70 ans et plus ne possédant pas de moyen de déplacement, un transport en commun afin de les accompagner aux marchés d'Aups ou de Draguignan.

Ce transport pourrait avoir lieu lors des mois d'été à raison d'une ou deux fois par mois en fonction de la demande.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Yvette Bonnifay en Mairie au 04 94 70 97 11.

ETAT CIVIL

Naissance : Zakaria JRAD, le 1^{er} février 2009 à Draguignan - de Dhafer JRAD et Aïcha DZIRI

Mariage : Michaël CORNILLE et Buasa KANHASADAENG le 11 avril 2009

Décès : Françoise AUDA le 8 février 2009 à Figanières
Romain LAVERGNE le 15 mars 2009 à Ampus
Jacques DALMASSO le 13 avril 2009 à Ampus